



0001

DECISION N°/CES/CAB/UCESIF/2020

**PORTANT NOMINATION DU COORDONNATEUR GENERAL DU
THEME DE LA MANDATURE GUINEENNE A L'UCESIF**

La Présidente du Conseil Économique et Social de Guinée (CES) et Présidente en exercice de l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions similaires de la Francophonie (UCESIF), conformément :

- aux recommandations issues de l'Assemblée Générale Élective de l'UCESIF tenue le 04 décembre 2019 à Conakry ;
- aux décisions issues de la réunion du bureau de l'UCESIF tenue les 09 et 10 mars 2020 à Paris dans les locaux du CESIF de France ;

Décide

Article 1 : M. Baba Gallé BARRY, Conseiller et Président de la Commission en charge des Infrastructures, de la Décentralisation, du Développement local et de l'Aménagement du Territoire au Conseil Économique et Social de Guinée, est nommé Coordonnateur général du thème central de la mandature guinéenne à l'UCESIF.

Article 2 : Il aura pour tâche de mener à bien l'ensemble des activités relatives au thème central qui seront planifiées et réalisées par le groupe de travail mis en place.

Article 3 : Sa mission prendra fin après la fourniture du Rapport général du thème central.

Article 4 : Cette décision prend effet à compter de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

Membres du Bureau 5
Présidents de Commissions .. 4
Cellule d'appui 1
Intéressé 1
CI/Archives 3/14.

09 JUN 2020

Conakry, le 2020

La Présidente
Présidente
Hadja Rabiatoú Sérah DIALLO